

RENCONTRE DE L'ESPACE MOBILITÉ

Compte-rendu de la rencontre du 16 septembre 2020

Présences

Émile Lavoie, Ville en Vert

Zaim Medjeldi, Maison de la famille Saint-Michel

Alain-Antoine Courchesne, Citoyen

Marc-André Sylvain, Arrondissement VSMPE

Ximena Martinez, VSMS

Daniel Cherubin, VSMS

Agnès Barthelemy, VSMS

Jean Fouda, CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Objectifs de la rencontre

- ✓ Présenter le projet qui a été déposé dans le cadre du financement Action Climat Québec, *Programme de soutien à la mobilisation et à l'action citoyenne dans la lutte contre les changements climatiques. Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques.*
- ✓ Réaliser un bilan du travail accompli dans la dernière année.
- ✓ Définir la façon dont nous aimerions travailler les actions priorisées pour 2020-2021

1. Ouverture de la rencontre et tour de table

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Présentation du projet TRACS _ Trame active, sécuritaire, écologique et citoyenne.

Daniel Cherubin de VSMS présente le projet qui a été déposé dans le cadre du financement Action Climat Québec : programme qui vise à mobiliser les organisations, les citoyennes et les citoyens dans la lutte contre les changements climatiques en appuyant des initiatives de la société civile.

TRACS _ Trame active, sécuritaire, écologique et citoyenne.	
Porteur	Vivre Saint-Michel en santé — Espace mobilité
Durée	Janvier 2021 à mars 2023
Région	Quartier Saint-Michel, Arrondissement VSMPE, Montréal
Montant demandé	153 105 \$
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la culture du transport actif dans le quartier Saint-Michel en donnant les moyens et un cadre sécuritaire aux Michelois.es. Ce faisant, le projet permettra d'obtenir à terme une réduction des gaz à effet de serre grâce à une augmentation de l'utilisation des transports actifs, notamment le vélo, dans le quartier Saint Michel. • Établir un réseau actif citoyen, issu des connaissances territoriales empiriques de la population locale. • Faciliter l'accès au vélo pour tous dans le quartier Saint-Michel.
Présentation du projet	<p>Le projet a pour objectif de favoriser l'augmentation de l'utilisation du transport actif dans le quartier Saint-Michel en adoptant une approche empirique en 3 phases.</p> <p>La phase 1 - (recherche et collecte de données) consiste à identifier et cartographier les trajets actifs les plus sécuritaires sur le territoire de Saint-Michel, en se basant sur les connaissances empiriques des habitants du quartier.</p> <p>La phase 2 - (sensibilisation et communication) se situe dans la continuité de la phase 1 et porte sur la sensibilisation et la communication des acquis de la phase 1, notamment</p>

	<p>des cartographies effectuées dans la phase 1, par le biais des espaces citoyens et des organismes communautaires. Cette étape permet d'élargir la participation citoyenne et d'accroître la culture du transport actif dans le quartier.</p> <p>La phase 3 - (Opérationnalisation) la troisième et dernière phase consiste à favoriser l'usage et la pratique du transport actif, avec une attention particulière accordée au vélo. Elle se base en grande partie sur la mise en place de point de vélo-partage à travers les organismes et partenaires de la table de quartier. Cette étape rentre dans la continuité des deux phases précédentes en favorisant l'utilisation des parcours cartographiés en donnant un accès au vélo à la population locale.</p>
<p>Solution proposée</p>	<p>Afin de répondre aux enjeux de mobilité, le projet se penche sur la réduction des GES, un élément essentiel dans la lutte contre les changements climatiques. Pour ce faire, le développement de la culture du transport actif dans le quartier Saint-Michel a été identifié comme levier permettant de réduire l'utilisation de l'automobile en faveur de l'adoption d'un moyen de transport actif, notamment le vélo. Cette stratégie se concrétisera par le biais d'une série de solutions en trois étapes :</p> <p>1^{re} étape : Il s'agit d'identifier et de cartographier les trajets actifs sécuritaires vers les principaux lieux de Saint-Michel. C'est-à-dire vers les espaces citoyens, les organismes et services, les écoles et les parcs. Cette identification effectuée grâce à l'apport citoyen permet de favoriser l'appropriation de la démarche par les habitants du quartier et d'assurer l'adoption pérenne du transport actif, notamment pour les déplacements de courte distance.</p> <p>2^e étape : L'attention sera portée sur la communication des cartographies effectuées à l'étape précédente dans un objectif de sensibilisation et de publicisation afin de maximiser l'appropriation du projet et l'adoption des moyens aux fins d'une augmentation du nombre d'utilisateurs du transport actif.</p> <p>Il s'agit donc d'aller à la rencontre des citoyens à travers les organismes partenaires de la table de quartier. Cette démarche sera accompagnée par l'affichage des cartographies réalisées à l'étape précédente dans les milieux de fort achalandage, tels que les écoles, les parcs, les centres communautaires... etc.</p> <p>3^e étape : Dans cette dernière étape, le projet propose une solution visant l'accessibilité au vélo. Cette phase d'opérationnalisation permettra aux Michelois.es d'avoir accès à un vélo à travers les organismes communautaires et/ou les écoles identifiées. Cette étape finale consiste à assurer l'utilisation du circuit identifié en permettant aux habitants du quartier de le parcourir. Cette mesure permettra d'assurer une pérennité des acquis du projet à travers la population locale.</p>
<p>Partenaires</p>	<p>Espaces citoyens du quartier Saint-Michel À portée des mains Ville en vert Saint-Michel AQDR Saint Michel Tandem Villeray-St-Michel-Parc Extension Forum jeunesse Saint-Michel Maison des familles Saint-Michel Association <i>des piétons et cyclistes de Villeray-Saint Michel-Parc Ex</i></p>

	Cyclo Nord-Sud Arrondissement de VSMPE Cette liste n'est pas exhaustive (d'autres partenaires pourraient s'ajouter)
Autres informations	Le projet a été déposé le 7 août 2020 Il faut compter 15 à 20 semaines avant de recevoir une réponse du Ministère.

4. Bilan du travail accompli dans la dernière année (forces et recommandations)

Étant donné que Daniel Cherubin de VSMS termine son remplacement de congé maternité, il fait un bilan du travail réalisé pendant la dernière année.

Forces :

- **Réalisation du plan d'action quinquennale** : quatre grands objectifs et sept stratégies d'action qui répondent aux enjeux de mobilité, d'accessibilité universelle et d'enclavement territorial du quartier Saint-Michel.
Intégration du projet *Francon, cœur de quartier* au sein du plan de quartier à travers l'Espace mobilité. On peut consulter ces documents sur le site web de VSMS : <https://www.vivre-saint-michel.org/espaces/mobilit%C3%A9/>
- **Rédaction du plan d'action annuel du projet de la Carrière Francon** : Ce plan vise à faire rayonner la carrière et le projet d'aménagement au-delà de Saint-Michel, à élargir l'appui au projet, à favoriser la mise en place d'un plan viable et l'adhésion de l'arrondissement de l'arrondissement VSMPE et de la ville centre.
- **Financement DRSP pour le projet Vélo/partage** : attribution du financement à Cyclo-Nord-Sud grâce à la collaboration avec l'espace Mobilité.
- **Dépôt d'une demande de subvention** pour le projet TRASC dans le cadre du financement Action Climat Québec.
- **Participation à l'alliance de l'est** : notre participation aux rencontres de l'alliance a entre autres contribué à identifier le territoire Saint-Michel et Francon comme un des territoires catalyseur du développement de l'Est, notamment à cause de la portée métropolitaine du projet Francon.
- **Influenceurs et rayonnement**. La carrière Francon a bénéficié d'une exposition au sein de divers milieux d'influence (Université de Montréal, Caisse de dépôt, le Salon du livre de Montréal, l'alliance de l'est). Un intérêt marqué de la part d'acteurs clés tels que la SDA (Société de Développement Angus).
- **Participation citoyenne** : une posture proactive visant la participation citoyenne. (2 à 4 citoyens par rencontre).
- **Diversité de participants** : une diversité d'expertises populationnelles au sein de l'espace, permettant ainsi de maintenir le cap sur les enjeux d'accessibilité universelle.

Recommandations :

- **Élargir la concertation** : afin d'appuyer l'expertise locale existante, il est nécessaire d'aller chercher le savoir-faire d'organismes dont la mission vise à favoriser la mobilité active et le transport en commun. Avoir une vision globale favorisera le partage de connaissances entre les quartiers et faire converger des solutions et des initiatives.
- **Plan d'action** : nous avons un plan d'action ambitieux. Il est essentiel d'aller dans l'action à travers des projets concrets, faire des interventions à petite échelle.
- **Mise à profit des espaces** : explorer de quelle façon les autres Espaces de la concertation et leurs acteurs peuvent converger et créer des projets ensemble, ex. acteurs en agriculture urbaine, verdissement, écoles, regroupements citoyens.

Après la présentation du bilan, Marc-André Sylvain de l'arrondissement VSMPE se propose comme porte-parole pour l'arrondissement, il pourrait faire le lien avec ses collègues pour amener les enjeux de l'Espace.

Alain-Antoine Courchesne se questionne sur l'assiduité des participants, il faudra relancer les partenaires qui venaient aux rencontres de l'Espace avant la Covid-19 et inviter à d'autres acteurs clés de la mobilité.

4. Exercice de réflexion collective : Comment souhaitons-nous développer l'Éspace Mobilité :

Étant donné que le temps ne nous permet pas de réaliser ce point, on le développera dans une prochaine rencontre.

5. Quatre ajustements du plan de quartier 2019-2024 :

On fait un rappel sur les quatre ajustements choisis lors de la rencontre d'évaluation du 28 janvier 2020.

- **Diversité des participant.e.s** : chaque espace détermine les participant.e.s manquant.e.s (par ex., en utilisant la liste des présences) et développe un message de mobilisation forte en utilisant les leviers existants (ex : les messenger.ère.s clé.e.s) auprès des publics cibles (ex : institutions, entreprises privées, citoyen. ne. s, organismes) qui ont un intérêt potentiel (ex : conseil d'établissement, écoles, milieux de vie citoyens existants...).
- **Mise à profit des expertises** : tenir une assemblée de quartier à l'image de celle du 3 décembre (avant le 14 mai) afin que les participant. e. s puissent prendre connaissance des projets de tous les espaces et déterminer où leur expertise ou expérience apporterait une plus-value.
- **Communication dans les espaces** : que chaque espace organise une rencontre d'accueil, pour intégrer les nouvelles personnes souhaitant participer à l'espace et les informer des dossiers en cours, chaque saison ou au besoin.
- **Communication entre les espaces** : mettre le site Internet à jour en créant un lieu commun pour les 4 espaces de changement, au sein duquel les partenaires auront accès à toutes les documentations nécessaires

Les chargé.e.s suggèrent de revenir sur ces 4 ajustements lors des rencontres de l'Espace.

6. Date de la prochaine rencontre

Un Doodle sera envoyé aux partenaires afin de fixer la prochaine rencontre.